

# Colloques et ateliers

Le [service informatique](#) peut créer le site web permettant l'organisation de cet événement incluant :

- L'enregistrement des participations
  - La création de listes de participants
  - Le paiement de droits d'inscription (à coordonner avec l'administration, car cela nécessite une intervention de la DR4)
  - La réception de documents

From:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/> - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/web:colloques>

Last update: **2014/05/09 16:35**

